

1110, chemin Principal Saint-Joseph-du-Lac (Québec) JON 1M0

Tél: 450-623-1072 Fax: 450-623-2889

DEMANDE DE PERMIS POUR LA CONSTRUCTION D'UNE SERRE (coût 30 \$)

SAINT-JOSEPH-DU-LAC

Date de la demande :	Demande reçue le	e :		
☐ Propriétaire ☐ Demandeur (procuration obligatoire)				
Nom :	Ville :			
Adresse:	Code Postal :			
Téléphone :	Courriel:			
Emplacement des travaux :				
Date prévue des Date prévue de la	a Co	oût appro	ximatif	
travaux : fin des travaux :	: des trava		:	
Exécutant des travaux				
☐ Cocher si propriétaire	1			
Nom :	Téléphone :			
Adresse:			N. N.F.O.	
Ville :	No RBQ :		_ No NEQ :	
Documents requis		E	n annexe	À venir
Une copie d'un plan de construction à l'échelle				
Une copie d'un plan d'implantation à l'échelle de la remise de jardin projetée		etée		
La description des matériaux de revêtement extérieur				
La description du type de fondation				
Une copie d'un certificat d'implantation scellé par un arpenteur-géomètre*		9*		
Informations supplémentaires			Oui	Non
 Le terrain est situé sur un coin de rue? (Si oui, veuillez communiquer avec le service de l'urbanisme pour obtenir de plus amples informations) 		ec le		
Des arbres seront abattus pour le projet?				
• Est-ce que l'on retrouve aux limites du terrain un cours d'eau ou un fossé?				
• L'immeuble est-il situé dans une zone assujettie en vertu de règlement relatif aux plans d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA)?		faux		
Je certifie que les renseignements donnés dans le présent document et ses annexes sont à tous les égards vrais et exacts.				
Signature :	Date:_			
* Un certificat d'implantation scellé par un arpenteur-géomètre est requis lorsque la remise de jardin projetée comprend une fondation de béton et que celle-ci est située à une distance de moins de 50 centimètres par rapport à une marge ou à une distance prévue à la				

réglementation en vigueur.

1110, chemin Principal Saint-Joseph-du-Lac (Québec) JON 1M0

Tél: 450-623-1072 Fax: 450-623-2889

DEMANDE DE PERMIS POUR LA CONSTRUCTION D'UNE SERRE (coût 30 \$)

Le présent document n'a aucune portée réglementaire et ne saurait faire l'objet d'une interprétation visant à se soustraire aux règlements dont il fait mention, ou ayant pour effet d'affecter de quelque façon leur portée. Seuls les règlements ont force de loi. De plus, les règlements peuvent avoir été modifiés depuis la préparation du présent document. Dans un tel cas, la version officielle a toujours préséance.

CROQUIS EXPLICATIF

CROQUIS POUR SERRE EN COUR LATÉRALE

CROQUIS POUR SERRE EN COUR ARRIÈRE



